

9 SEP 1953

pour ainsi par le percepteur. Dans un but de circulation, la commission charge de la région des droits de place examine la réclamation des kinoadressés et ses conclusions transmises par la commission des Finances, sont remises au Conseil Municipal.

2) Servie des Pompes Lecture est donnée d'une lettre de M. Laurent, délégué au Service de lutte contre l'Incendie.

Cette lettre sera transmise à la commission compétente pour étude et propositions.

3) Voies. Suppression du Pont transbordeur du Marthon. Le Conseil Municipal

demande aux élus de la région de Rochefort et du département aux pouvoirs publics du département et de l'Etat de tout mettre en oeuvre pour que soit entreprise sans nouveaux délais la construction du pont qui doit remplacer le transbordeur du Marthon.

Il attire l'attention des pouvoirs publics sur l'insuffisance des installations actuelles, qui provoque des retards, des embouteillages, et augmente les risques d'accidents de la circulation.

Luis Dos.

Le Conseil examine à huis clos les dossiers d'assistance qui lui sont transmis par le Service d'aide sociale. A. M. G. Avis favorables. Servis d'urgence.

Vo le 21 10 53

des impôts :

le public Mairie

le Service

la ville actuelle

le Service

le Service

le Service

le Service

le Service